



AUTUN MORVAN ÉCOLOGIE

Association loi 1901 agréée pour la protection
de l'environnement et le code de l'urbanisme

Bulletin N°70 Juin 18

BP 22 71401 Autun Cedex. Téléphone/fax : 03 85 86 26 02

Local : 1 rue des Pierres à Autun. E-mail : contact@autunmorvanecologie.org

Groupe forestier

www.sauvegarde-forets-morvan.com

www.autunmorvanecologie.org

Edito

C'est une date « anniversaire » dont on se serait bien passé et qui a ceci de très particulier que sa position dans notre calendrier ne cesse d'avancer. Ce 5 mai, a été le jour « du dépassement français ». Cela signifie que si chaque terrien vivait comme un français « standard », nous aurions alors consommé l'ensemble des ressources que notre Terre peut nous délivrer en une année. Nous vivons donc depuis ce 5 mai en « crédit écologique » ; dit d'une autre manière nous officialisons une dette vis-à-vis de notre créancier : la Terre ! Un chiffre pour comprendre la vitesse avec laquelle se déplace ce jour du dépassement sur notre agenda : en 1961, il était situé le 30 septembre...

Et pourtant, ce qui pourrait paraître paradoxal, entre 1961 et 2018, certains critères comme la diminution de notre empreinte carbone, ont évolué, relativement, dans le bon sens... Oui, mais dans le même temps, à force de coups répétés, la biocapacité mondiale a chuté... Si nous entendons, à la nausée, nous parler de dette financière aujourd'hui, nos enfants ne sont pas donc pas prêts d'oublier la dette écologique que nous leur transmettons.

Nous savons pourtant que de nombreuses solutions existent pour réduire cette dette (agriculture biologique, changement d'habitudes alimentaires, etc...), mais nous n'engageons pas de mesures drastiques pour y parvenir. Lorsque vous êtes dans le rouge sur votre compte, vous engagerez rapidement une régularisation, pressé par votre banquier... Notre compte écologique, bien que déjà vidé pour cette année, ne trouvera aucune autorité pour nous empêcher de continuer à vider et à nous accaparer ce que nous ne possédons pas ou plus !

Aucune autorité ne veut cependant pas dire aucun signal d'urgence : il y a quelques temps, plusieurs milliers de scientifiques avaient conjointement affirmé que nous étions dans un état de « catastrophe écologique ». Si la science alerte elle ne peut malheureusement faire plus... La dégradation de la biodiversité ou le dérèglement climatique restent effectivement pour beau-

Assemblée générale et conférence sur la biodiversité

Le 30 juin 2018

salle de l'Evêché à Autun

10h30 à 12h30 : Assemblée générale

12h30 à 14h : Repas

14h à 15h : conférence

Conférence :

"De nos intestins à l'environnement : l'avenir passe par la biodiversité"

Animée par Philippe Perrin.
Eco-infirmier Conférencier

coup de l'écologie théorique. Mais la partie émergée de l'iceberg arrive à grande vitesse : ainsi alors que l'on pensait la disparition des îles du Pacifique pour la fin du siècle, il est probable que ce soit une réalité d'ici une vingtaine d'années. Alerter et se faire

**En 2018 :
Pas d'association
sans cotisation !**

Merci d'avance !

écouter pour enfin agir sont donc deux choses bien différentes.

J'avais déjà pu vous faire part, dans un ancien édito, de la difficulté de l'éducation nationale à faire « passer le message » auprès des scolaires.

Ce problème ne lui est pas spécifique. Notre association elle-même, et nous en discussions lors de notre dernier conseil d'administration, rencontre des difficultés à sensibiliser les jeunes adultes. De plus notre manque d'actifs, et plus particulièrement de jeunes actifs, se fait criant : les luttes sont plus nombreuses et le nombre de « combattants » moins important.

Une des raisons avancées-mais est-ce la seule ? – serait un changement des « codes de communication ». A l'heure où l'une de nos principales voies d'information et de sensibilisation est notre site internet, les trentenaires sont sur facebook et les jeunes adultes sur twitter... Simple changement de support ? Pas seulement. Le travail mené dans les commissions est un travail de longue haleine, qui nécessite de prendre du temps à s'accaparer les multiples facettes d'un dossier ; les jeunes générations sont plus dans l'instantané et dans une certaine forme de réactivité. Un bien ou un mal ? Ce n'est pas à nous de juger de cela. Mais il va nous falloir acter cette réelle mutation pour continuer nos divers combats, et d'une manière plus générale de continuer à exister. Vaste chantier que nous ouvrons et auquel nous espérons vivement votre participation très prochainement !

Vincent

Le point sur divers dossiers

Le plan régional forêt bois (PRFB)

Dans le dernier bulletin, nous avons développé notre position sur le PRFB. La version N° 2 dans laquelle nous avons proposé des amendements est actuellement soumise à la Haute Autorité Environnementale qui doit

donner son avis sur le respect des règles en matière de biodiversité et de multifonctionnalité des forêts. Cette version n'a pas repris tous les amendements demandés par les associations. Nous avons soutenu certaines préconisations qui signifiaient

une avancée dont l'une d'elle nous paraissait importante pour le maintien des peuplements feuillus << la transformation d'un peuplement ne doit être envisagée qu'en l'absence des solutions d'amélioration à court

ou moyen terme des peuplements en place et à l'issue d'une analyse approfondie des coûts (tant économiques que socio-environnementaux) et des bénéfiques à attendre d'une telle opération >>.

Réécrite mais d'une manière moins contraignante, et non inscrite en l'état dans les documents de gestion, cette mesure risque d'être inefficace sur le terrain. Le sujet majeur est bien le développement des coupes rases et les plantations en monocultures de douglas. Le projet du plan préconise de laisser vieillir les douglas pour produire du bois d'œuvre, en faisant des coupes progressives. Si le vieillissement est une bonne mesure, les coupes progressives posent question, il serait préférable de faire des éclaircies fortes tous les 5 ans, pour garder un couvert permanent, laisser la régénération naturelle se réinstaller (exemple le massif du Haut Folin) ce qui permettrait d'étaler la mobilisation de la ressource. Nous avons la démonstration que le bois est devenu un produit consommable : tant qu'il y a de la ressource, on coupe. Pour produire du bois d'œuvre, préserver les paysages, maintenir la qualité des sols et de l'eau, un moyen : développer une sylviculture naturelle et continue, méthode Pro Silva qui démontre comme le fait le GFSFM que la futaie irrégulière est économiquement rentable. Nous attendons du plan plus que la reconnaissance de cette sylviculture avec des mesures pour son développement, afin de limiter les coupes rases, une coupe définitive ne devrait être qu'une solution ultime. Mais pour cela il faut aussi se battre pour une autre politique forestière car pour le PRFB et la Charte du Parc, toutes avancées doivent être conformes à la

LAAF (loi sur l'alimentation, l'agriculture et la forêt). Nous arrivons au stade final pour le plan régional, avec en perspective l'avis de la Haute Autorité Environnementale qui lors du PNFB (plan national forêts bois) a relevé les points essentiels pour une véritable gestion durable mais qui n'a été suivie qu'à la marge. Ensuite aura lieu la consultation publique, où chacun pourra s'exprimer. Nous vous informerons et vous solliciterons pour une participation très large, afin que notre voix soit entendue. Lulu

La charte du Parc Régional du Morvan

Le projet de renouvellement a été voté à l'unanimité par le comité syndical et est actuellement soumis pour avis par la CNDP (commission National de débat public) qui sera en Morvan pour des visites de terrain et pour auditionner les différentes parties prenantes pour avis sur le projet. AME sera audité car nous avons beaucoup participé aux rendez-vous de travail sur le renouvellement et avons une longue histoire de collaboration avec les instances du parc en représentation avec également « Vents du Morvan ». Nous sommes favorables au projet qui respecte les fondements d'un parc régional. Le paysage comme fil rouge a permis d'avoir une vision globale tant économique qu'environnementale et sociale, toutefois pas assez développée sur les conséquences écologiques d'une exploitation intensive par coupes rases car les paysages dégradés ne doivent pas faire oublier les désastres sur les écosystèmes forestiers, voir même sur la production future. Une grande satisfaction sur les mesures pour la forêt car les cris du cœur lors des réunions ont été entendus et nous soutenons les

propositions pour des forêts multifonctionnelles, sans coupes rases, le mélange d'essences avec la pratique de la sylviculture irrégulière. Lulu

Le conseil de développement de la CCGAM se met en marche lentement, trop lentement car il y a un dossier important en cours, le PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal), qui devra définir l'aménagement du territoire de toutes les communes de la CCGAM (Communauté de Communes du Grand Autunois Morvan). Des réunions sont organisées avec les élus, deux membres du CODEV peuvent y participer. Notre présence est souhaitable pour parler environnement malgré la difficulté à faire entendre nos propositions considérées comme opposées au développement économique. Le plan paysages lancé dans le cadre du Pays de l'Autunois Morvan doit être finalisé, chapeauté par un bureau d'étude. Une réunion du comité de pilotage a eu lieu après deux circuits organisés sur le territoire de la CCGAM. La présentation suite aux constats des visites de terrain par le bureau d'étude a été riche en observations sur les paysages, mais rien sur les coupes rases, pas du fait du bureau d'étude, car des instances concernées de la CCGAM préfèrent éluder le problème pour ne pas contrarier les élus. Espérons que la suite du travail sur le plan paysages valorisera les beaux paysages et mettra le doigt sur les problèmes. Certaines communes sur le territoire du parc devront s'adapter à sa charte sur bien des points dont les paysages, pour quoi ne pourrions-nous pas reprendre le travail fait par les équipes du parc ? Lulu

Haies et ripisylves

La disparition de la grande partie du linéaire des haies, notamment le long des axes routiers, a enlaidi la France. C'est un peu la raison de l'écriture de ce court article.

En l'espace d'une cinquantaine d'années nous avons assisté à un carnage végétal qui a abîmé la campagne française. Deux millions de kilomètres de haies ont ainsi disparu du paysage. J'ai assisté depuis mon enfance à cette lente destruction de nos bocages. Ainsi, progressivement, j'ai vu partir pour les scieries environnantes les fameux « chênes de bouchures » (nos haies appelées ainsi), puis les noyers, les cerisiers, les frênes, etc... sans que replantation s'ensuive. Au contraire, de ce qui restait, on a arraché les buissons, les néfliers, les aubépines ou autre végétation. Il reste heureusement encore quelques longueurs de haies sauvegardées mais là encore elles sont broyées, arasées à une hauteur qui ne permet plus d'habitat aux oiseaux et insectes. Pendant environ 8

mois, d'août à mars, plus d'abri, plus de nourriture pour tous leurs habitants ! Ne soyons pas étonnés de la disparition de 80% du monde des insectes, puis de celle des oiseaux de nos campagnes.

Sans oublier les champignons, escargots, limaces, grenouilles, petits mammifères qui eux sont rayés de la carte par la chimie sous les clôtures électriques !

Parallèlement, la place faite aux transports routiers et à l'automobile a aggravé la situation en rasant les talus et en supprimant arbres et arbustes le long des infrastructures routières.

Le long des cours d'eaux, la ripisylve, végétation bordant les milieux aquatiques est malmenée. La ripisylve est indispensable au bon fonctionnement des rivières. Cette végétation de bords de rivière est essentielle pour la protection de la ressource en eau, la régulation de sa température et la préservation du milieu. Une quarantaine de molécules ont été recensées dans les

rivières de notre bassin versant, dont la majorité est liée à des herbicides qui pour certains sont interdites depuis plusieurs années !

Peut-être pouvons-nous être pessimistes à la lecture de ces lignes, bien que des actions soient menées ici ou là pour renverser ces situations. En Vendée, par exemple, sous la pression du président du conseil général en 1988, l'arrachage des haies a été stoppé et la replantation d'arbres subventionnée. Si nos adhérents peuvent nous apporter des témoignages positifs de ce genre, nous pourrions nous en servir.

A ce titre, vous pouvez consulter l'article écrit par Julie sur le site d'AME : « **Le bocage bourguignon, bel et bien vivant** »... **article de Julie d'avril 2017** ». <https://www.autunmorvanecologie.org/post/2017/04/02/Le-bocage-bourguignon%2C-bel-et-bien-vivant%E2%80%A6> Jean Claude

Center Parcs au Rousset

Nouvelles du projet de Center Parcs au Rousset (71), actuellement en sommeil suite à la contestation du PLU local par des associations et particuliers.

Vous avez sans doute entendu parler de ce projet de gaspillage d'argent public sensé dynamiser le tourisme du département et de la région, irriguer les territoires, relancer l'économie et doper l'emploi. Les associations qui s'opposent à ce projet en ont déjà largement démontré la fausseté et sa totale inadéquation avec les contraintes du changement climatique et de la perte de la biodiversité. Et cependant ni le département, ni la région BFC ne renoncent. Tout en faisant partout des déclarations d'extrême vigilance sur l'environnement ultra prioritaire.

Un village de vacances, 400 cottages privés (noria de 2000 habitants). Mais aussi une piscine tropicale sous une bulle chauffée à 29° toute l'année, financée par les deniers publics de même que restaurants, boutiques et infrastructures. Eh non, ce n'est pas

Pierre et Vacances qui finance son projet. C'est nous tous et cela se sait peu! Il n'en sera que le gestionnaire locataire !

Mais voici les dernières péripéties de ce projet absurde. Un.e lanceur.se d'alerte a communiqué à certains opposants, des documents (vérifiés et exacts) sur cédérom. Desquels il ressort que, dans un premier temps, jusqu'en février 2014, cette zone avait été jugée par le CSRPN (Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel) comme assez remarquable pour être classée en ZNIEFF de type 1 (Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique). Puis brusquement en 2014 (année de l'annonce publique du projet), après intervention de services de l'Etat et de la Préfecture du 71 attirant l'attention des autorités compétentes sur l'incompatibilité de ce classement avec l'installation d'un Center Parcs, cette même zone a été retirée et proposée par ces scientifiques en ZNIEFF de type 2 qui ne

contrarierait pas l'arrivée de Pierre et Vacances et son Center Parcs. Les élu.e.s du département et de la région, interpellé.e.s et mis au courant de cette intervention, sont aux abonnés absents pour la quasi-totalité. Seul le «Groupe de gauche de SetL» a répondu mais affirme ne voir aucun problème susceptible de les faire changer d'avis dans ce que les associations trouvent scandaleux... Et n'ont pas répondu à leur demande d'entretien. Cependant les associations attendent beaucoup du temps qui passe (le Center Parcs avait prévu d'ouvrir sa bulle en 2018), des PLU et PLUi pas faits, etc... Alors que le PDG de Pierre et Vacances, Monsieur Brémond tourne son regard prédateur vers la Chine. A noter: la situation est la même à Poligny dans le Jura (et BFC) et à Roybon dans l'Isère. Trois résistances en liaison entre elles.

Site du collectif «Le Geai du Rousset» <http://centerparc-le-rousset.org/>
Marie

Glyphosate : quand nos député(e)s cèdent aux lobbies

Ainsi donc, l'interdiction prévu pour 3 ans par notre Président de la République de ce redoutable herbicide n'aura pas lieu.... Nos Députés - comme d'ailleurs notre Gouvernement- en ont décidés autrement.. Au fait, voulez vous savoir comment ont votés vos députés ? Vous pouvez en savoir plus sur le site : <http://trombiglyphosate.agirpourenvironnement.org/>...

Mais pour vous dire par département : Saône et Loire : étaient absent(e)s : Cécile Untermaier (NG-Parti Socialiste), Raphaël Gauvain (LREM-En Marche !), Josiane Corneloup (LR-Les Républicains), Benjamin Dirx (LREM-En Marche !). Mais, à voté contre l'interdiction : Rémy Rebeyrotte (LREM-En Marche !). En Côte d'Or, c'est plus simple : tous et toutes étaient absent(e)s ! Dans la Nièvre : Patrice Perrot (LREM-En Marche !) était absent et Perrine Goulet (du même groupe) à voté contre l'interdiction.

Dans l'Yonne enfin : 2 absents : André Villiers (UAI-Union des Démocrates, Radicaux Et Libéraux) et Guillaume Larrivé (LR-Les Républicains) et 1 vote Contre l'interdiction de Michèle Crouzet (LREM-En Marche !)... Conclusion : Capitulation en rase campagne ! Sur une question comme celle ci, on aurait apprécié un courage politique pour défendre les citoyens, leur santé et leur environnement. Il n'était visiblement pas au rendez vous : aucun vote de nos député(e)s de Bourgogne pour l'interdiction et même pire : 3 votes *contre* l'interdiction !

Les absent(e)s étaient sans doute invité(e)s à un repas (bio ?) chez Monsanto ! ça s'arrose !

Rappelons à ces bien tristes sires quelques éléments sur le Glyphosate : Cette molécule réussit un impressionnant tour de force c'est à la fois :

- le pesticide le plus retrouvé dans les ressources en eaux (il est considéré par l'Europe comme "Dangereux pour

l'environnement" : il est notamment toxique pour les algues et la faune aquatique).

- un antibiotique de très large spectre (il favoriserait l'antibio-résistance).

- une substance classée cancérigène probable (par l'Organisation Mondiale de la Santé)

- un perturbateur endocrinien

- un redoutable toxique pour le foie, les reins.

- un agent soupçonné dans des risques de malformations (atrésie de l'œsophage notamment) mais aussi dans l'autisme, la maladie de Parkinson, la maladie d'alzheimer, les avortements spontanés tardifs

Difficile, on le voit de justifier un report de cette interdiction....

Mais il est vrai que les enfants malformés comme les personnes touchées par le cancer crient sans doute moins fort que certains syndicats agricoles ou industriels de l'agro-chimie...

Philippe

Commission Sites et Paysages

La Commission Sites et Paysages, est une commission qui n'a qu'une fonction consultative. Elle regroupe élus et associations de défense de l'environnement, représentants du monde agricole et forestier. Elle peut être réunie pour donner un avis favorable ou non sur des dossiers, mais elle peut également être réunie uniquement pour consultation et

information. En 2017, la Commission s'est réunie autour de deux dossiers :

- La désinscription de lieux au titre de **sites classés** tels :

L'Abbaye de Cluny, le centre de St Gengoux le National, les Echoppes de la Madeleine à Tournus, les abords de l'Abbaye et le centre historique qui sont passés sous la protection de la

classification plus forte de « Site patrimonial remarquable ».

Sortie également du statut de « **site classé** » pour deux arbres : Un peuplier du Hameau du Lys (Chissey-lès-Mâcon), arbre malade dont il ne reste qu'une souche creuse, et le chêne de Lamartine à Varennes St Sauveur, qui est déraciné.

- St Léger sous Beuvray ;

Information : Le site se trouve confronté à deux problèmes :
 Les hêtres remarquables se trouvent aujourd'hui fragilisés par un champignon qui attaque leurs racines. Ce n'est qu'au dernier moment que l'on s'aperçoit qu'ils sont touchés. Des arbres sont tombés et cela pose la question de la continuité de cette superbe forêt de feuillus. Cet hiver, c'est une dizaine d'arbres qui a été touchée. Un plan de gestion a été mis en place, prévoyant le développement

d'une *pépinière* : protection des jeunes pousses autour de ces arbres pour favoriser leur développement. Le deuxième problème concerne une plantation de résineux atteints d'une maladie provoquée par le scolyte. Le scolyte s'infiltre sous l'écorce et fait mourir les arbres. Si l'on voulait faire du mauvais esprit on pourrait dire que..... tant qu'ils s'attaquent aux résineux ... Si les résultats sont inquiétants, puisqu'il a fallu faire une coupe sanitaire importante, par coupe à blanc, c'est

la régénération naturelle en feuillus (bienvenue), qui sera favorisée, avec sans doute moins de risques de maladies à venir sur des espèces mélangées.

Site éolien de Montmort

Ce dossier aurait dû être l'objet d'une troisième réunion, mais il a été repoussé au dernier moment, demande d'informations supplémentaires. Que de réactions déjà Il repasse en commission fin mai
Françoise

Les associations partenaires

Alterre Bourgogne Franche Comté

Nous sommes membres du Conseil d'Administration et membres du bureau de cette importante Agence pour l'environnement et le développement soutenable. Elle est basée à Dijon. C'est un centre de ressources régional de référence, un lieu de mutualisation, d'information et de sensibilisation. Avant tout, force de proposition, son rôle est d'impulser, de faciliter et d'accompagner la mise en œuvre concrète de démarches innovantes.
 Pôles d'actions :
 -sensibilisation et animation : observatoire du Climat énergie, biodiversité

et déchets. Publication d'une revue « Repères »
 - Formation de formateurs en éducation de l'environnement
 - Contribution au 3è plan régional santé – environnement
 - Association ressources pour le plan régional d'élimination des déchets
 - Réseau captage, réseau bocages. Etc....

La CAPEN 71

C'est une fédération d'une vingtaine d'associations travaillant sur les dossiers environnementaux de Saône et Loire. Nous sommes 3 membres d'AME au CA de la CAPEN.

Nous représentons la CAPEN dans le dossier « Plan régional de prévention et de gestion des déchets ».

France Nature Environnement (FNE)

Cette Fédération d'associations est la plus importante en France. Elle regroupe 3000 associations de défense et de protection de l'environnement. Nous en sommes adhérents à travers la CAPEN 71 et participons aux travaux de FNE Bourgogne Franche Comté. Cette année nous participons à la mise en place du « Plan Régional de Prévention et de Gestion des déchets ».

Nous collaborons et siégeons également à la commission régionale du PRFB BFC, « Plan Régional de la Forêt et du Bois - Bourgogne Franche Comté », en tant qu'association environnementale.

Le lien que nous avons avec FNE nous permet de bénéficier de formation et de co-formation en région ou à Paris.

Des associations que nous prenons très au sérieux et qui sont des mines d'information:

- Générations Futures, expert dans les dossiers concernant les pesticides
- Cyberacteurs, dont les « news » peuvent parfois apporter de bonnes nouvelles
- Sortir du nucléaire : des dossiers et des informations vérifiés.

Françoise

AME reçoit des dons pour l'achat de parts du GFSFM par des souscripteurs qui ne souhaitent pas être propriétaire de parts. AME est de ce fait propriétaire de 108 parts fin 2017.
Merci de continuer à soutenir l'association.
Bernadette

Les comptes

Compte de résultats exercice 2017

Charges			Produits		
	2017	2016		2017	2016
Sous-traitance	460,00	300,00	Cotisation Adhérents	2 450,00	1 560,00
Frais local/Assurance	1 101,00	791,95	Don	2 225,00	1 287,00
Papeterie/Photocopies	242,49	963,98	Vente diverse	39,50	39,00
Réception/Manifestation	878,27	452,44	Intervention/Sorties	0,00	0,00
Matériel	93,72	0,00	Manifestation	0,00	20,00
Cotisation/Abonnement	494,00	261,00	Intérêt Nef, Livret A	88,56	86,28
Timbres / Tél / Internet	1 342,36	1 369,56	Subventions	0,00	0,00
Parts GFSFM	3 040,00	2 560,00	Don pour parts GFSFM	3 040,00	2 560,00
Mouvement divers	800,00	0,00	Mouvement divers	800,00	0,00
Mouvement de fond	3 600,00	1 600,00	Mouvement de fond	3 600,00	1 600,00
Frais non facturés	1 061,00	694,00	Frais non facturés	1 061,00	694,00
Total des charges	13 112,84	8 992,93	Total des produits	13 304,06	7 846,28
Total charges réelles	7 651,84	6 698,93	Total produits réels	7 843,06	5 552,28
Trésorerie au 31.12.2016	17 828,16		Au 31.12.2017		
Recettes	12 243,06		CCP	192,06	
Dépenses	-12 051,84		Livret A	8 989,13	
Dépenses non débitées	65,00		Livret NEF	8 742,32	
Chèques non crédités	-70,00		Caisse	90,87	
	18 014,38			18 014,38	

Pour connaître les sorties et actions de l'association, rendez vous sur : www.autunmorvanecologie.org
Pour nous aider à acheter de nouvelles forêts : rendez vous sur le site du Groupement forestier : www.sauvegarde-forets-morvan.com